



GOLF sur PITCH & PUTT

CHAMPIONNAT

« 2013 »

Dimanche 17 mars

GOLF des AIGUILLES VERTES
Lanton, Tel : 05 56 82 95 71
golf.aiguillesvertes@free.fr

Dimanche 7 avril

GOLF du BAGANAIS
Lacanau Tél. : 05 56 03 14 56.
lacanau.golf@ucpa.asso.fr

Dimanche 21 avril

GOLF de CAMEYRAC
Tél. : 05 56 72 96 79
contact@golf-bordeaux-cameyrac.com

Dimanche 12 mai

GOLF de BORDEAUX-LAC
Tel : 05 56 50 92 72
bordeaux.lac@bluegreen.com

Dimanche 26 mai

GOLF de PESSAC
Tel : 05 57 26 03 33
bordeaux.pessac@bluegreen.com

Finale : Dimanche 9 juin - Golf du Baganais -

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales, il peut être éventuellement modifié suivant les circonstances par la direction du Comité Départemental de Golf de la Gironde. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. Conditions de participation

Championnat ouvert à tous les licenciés amateurs de Gironde (à jour de leur licence-gironde 2013 & du certificat médical obligatoire au moment de l'inscription) titulaires d'un **index de jeu égale ou inférieur à 53**. Le nombre de participants maximum est fixé à 144 pour chacune des 5 épreuves qualificatives pour la finale. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des inscriptions et/ou des index.

2. Forme de jeu

Stroke play sur les parcours homologués pour le golf Pitch & Putt, sur 18 trous pour les 5 premières épreuves. L'emplacement des marques de départ (de couleur orange) est commun à toutes les catégories de joueurs (index, sexe & catégorie d'âge).

3. Engagements

Les inscriptions doivent parvenir au golf où se déroule l'épreuve, au plus tard le **mercredi précédent l'épreuve avant 15h**. Tout forfait ou abandon non justifié et notifié auprès des organisateurs entraînent la disqualification pour l'ensemble du championnat. Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition :

Adultes: 15 € (finale 20€) - Jeunes moins de 18 ans & Abonnés du golf organisateur: 8 € (finale 12€)

4. Finale

A l'issue des 5 premières compétitions, un classement est effectué par l'addition des 4 meilleurs scores bruts obtenus sur 4 des 5 épreuves. Les 25 meilleurs joueurs seront sélectionnés (en cas de désistement, les joueurs classés en suivant pourront éventuellement être retenus) pour l'épreuve finale qui se déroulera sur 27 trous, Le Comité départemental disposera de 2 invitations éventuelles pour cette épreuve finale. Le classement de la finale sera sélectif pour le Championnat d'Aquitaine. Le Comité se réserve le droit de modifier éventuellement les épreuves, le calendrier et la sélection finale en cas de nécessité. Dans le cas de l'annulation par le comité d'une des 5 épreuves, le classement pour la finale s'effectuerait sur les 3 meilleurs scores bruts obtenus par chaque joueur.

5. Prix

Remise des prix à l'issue de l'épreuve finale.

Classement individuel brut : 3 Prix - Classement spécifique : catégorie – de 13 ans (nés en 2000 et après) : 1 Prix (non cumulable)
